

NAO 2026 : Les revendications de la CGT MATMUT

Forte d'un bénéfice record qui devrait dépasser 150 millions d'euros en 2025, l'entreprise dispose aujourd'hui des moyens nécessaires pour reconnaître et valoriser l'engagement de ses salariés. Ces excellents résultats, renouvelés année après année, n'existeraient pas sans les femmes et les hommes qui les rendent possibles.

La Matmut doit désormais vous récompenser à la hauteur des efforts fournis.

La CGT Matmut aura donc 3 objectifs pour cette année :

1. **Préserver** le pouvoir d'achat.
2. **Redistribuer** exceptionnellement les richesses produites.
3. **Garantir** l'équité entre tous les salariés du Groupe.



Les revendications centrales :

- Une **Augmentation Générale** identique de 2200 € brut annuel pour l'ensemble des salariés sans conditions d'ancienneté (157 € brut mensuel sur 14 mois)
- Une **prime de partage de la valeur de 2000 €** brut pour tous. Au choix du salarié : versement direct ou placement sur le PEE.

Les mesures additionnelles : car avec un bénéfice aussi important, c'est le bon moment pour obtenir des avancées sociales complémentaires.

- Augmenter le **ticket restaurant** à 12 € (prise en charge employeur : 7,20 € contre 6.30 € actuellement)
- Octroi d'un **jour enfant malade supplémentaire** pour **chaque** salarié (et ouverture des droits même lorsque les parents sont tous les 2 salariés matmut).
- **Prime de "Cherté de la vie"** : Une indexation sur le lieu de travail pour compenser les inégalités territoriales (le coût de la vie n'est pas le même partout, mais les exigences de l'entreprise si !).
- **Chèques Vacances financés par l'entreprise** : En complément du CSE, prise en charge par l'employeur de 50 % à 80 % du chèque selon votre rémunération (plafond Sécurité Sociale).
- Augmenter l'abondement et le nombre de jours pour la **passerelle CET/PERCO** existante
- Prise en charge des **frais de stationnement** dès lors que la Matmut ne met pas à disposition de parking gratuit pour ses salariés (NB : il s'agirait dès lors d'un avantage en nature soumis à impôts et cotisations sociales)
- Autoriser le salarié à **fractionner ses congés payés** pour obtenir 2 jours de CP supplémentaires.
- **Reprise de l'ancienneté dans l'entreprise** même lorsque le contrat CDD ou alternance est interrompu avant le passage en CDI.



Et parce que la CGT promeut une Matmut plus solidaire, nous demandons la fin des clivages injustifiés entre les statuts :

- **Alignment des congés payés des non cadres sur les cadres**, soit 28 jours de CP pour tous (situation actuelle : 26 CP pour les non cadres et 28 CP pour les cadres) : les droits à congés payés doivent être les mêmes pour tous
- Octroi de la **prime d'expérience pour les cadres** (situation actuelle : la prime d'expérience existe uniquement pour les salariés des classes 1 à 4) : car la reconnaissance de l'ancienneté et de l'expérience doit être identique pour tous

Sans oublier la reconduction des dispositifs existants :

- **Congés anniversaire 40 ans**
- **Forfait mobilités durables**



“

“Créer de la richesse est un talent, la partager est un devoir.”

”